

SITE DES GROTTES de JUJURIEUX

(Propriété privée, accès interdit sauf ayant droit)



Fédération Française
de Spéléologie

Site conventionné entre :

Le propriétaire et la Fédération Française de Spéléologie

CONDITIONS D'ACCES AU SITE :

- Le site est accessible aux licenciés de la FFS ainsi qu'à tout pratiquant qualifié ou sous la responsabilité d'une personne qualifiée (diplôme fédéral ou d'état selon la réglementation et le code du sport).
- Une demande d'accès préalable et nominative au comité départemental de spéléologie de l'Ain est obligatoire pour toute personne extérieure à la FFS non encadrée avant de pénétrer sur le site.

(Contact FFS - Comité de l'Ain : 06 43 49 08 58 / 06 87 71 31 77).

OBLIGATIONS :

- STATIONNEMENT ADAPTE ET SANS GENE A LA CIRCULATION
- FEUX INTERDITS SUR L'ENSEMBLE DU SITE
- PAS DE TRACE DE VOTRE PASSAGE ET PAS DE DETRITUS
- ACCES A LA GROTTTE AVEC GUIDE EXPERIMENTE (2500 m de réseau, parcours compliqué avec risque de chute)
- ECLAIRAGE ELECTRIQUE UNIQUEMENT
- RESPECT DES RECOMMANDATIONS DE LA F.F.S.
- AUCUNE MODIFICATION DES EQUIPEMENTS DE SECURITE SANS AUTORISATION
- PIQUE-NIQUE ET CIGARETTES A L'EXTERIEUR DE LA GROTTTE

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

- Grotte placée sous votre protection. Patrimoine géologique de l'humanité. Ces grottes ont été explorées à partir du milieu du 19ème siècle.
- Signaler tout problème sur : <http://sentinelles.sportsdenature.fr/>

En cas d'urgence tel : 18 | 112 | 0800 121 123

06 41 10 57 42 | 06 08 71 51 83 | 06 79 23 32 44



SPÉLÉO SECOURS FRANÇAIS
Comité Départemental de Spéléologie de l'Ain
de l'AIN